

Mairie de Saint-Léon

14 Rte de Mondon,
33670 Saint-Léon
05 56 23 48 02
mairie-st-leon@wanadoo.fr
www.mairie-saintleon.fr

Procès-Verbal Séance du Conseil municipal du 03.03.2026

L'an **deux mil vingt-six**, le 3 mars à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de **Monsieur Nicolas TARBES, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2026.

Etaient présents : Nicolas TARBES, Nadine DUBOS, Jean Bernard NIOTOU, Ghislain COMELLI, Stéphane ITEY, Odile CASASSOU, Jean-Marc AYZE, Marie-France QUESADA

Absents excusés : Alice MIOQUE et Jérôme NOUGARO

Secrétaire de Séance : Nadine DUBOS.

Début de la séance à 19h00.











Le compte-rendu du précédent Conseil municipal est approuvé à l'unanimité sans remarque.

1- Le bilan des investissements de mandature 2020-2025

Monsieur le Maire propose de dresser un bilan des investissements 2020-2025 sur ce dernier Conseil municipal de la mandature.

Le montant total des investissements s'élève à 1 176 000 € : En 6 ans, la municipalité a investi massivement pour moderniser la commune tout en réduisant la dette dans l'objectif d'améliorer le quotidien, préparer l'avenir et sécuriser ces infrastructures.

Mr le maire fait référence aux projets portés durant ce mandat :

Axe d'action	Montant	Ce que cela représente concrètement
 Voirie & aménagements Pegneyre (2 tranches)	462 K€	Sécurisation, modernisation et amélioration durable des routes
 Réseaux & éclairage public	155 K€	Enterrement des réseaux, modernisation basse tension et télécom
 Salle des fêtes	41 K€	Confort acoustique, peinture, climatisation
 Loisirs – Terrain de padel	57 K€	Nouvelle activité sportive attractive
 Cimetière (extension & aménagements)	75 K€	Allées, murs d'enceintes, parvis, columbarium
 Réserves foncières	59 K€	Anticipation et préparation de l'avenir
 Atelier communal	4 K€	Outil de travail pour les services techniques
 Matériels, bâtiments, clôtures	79 K€	Entretien et amélioration du patrimoine communal
 Défense incendie	2 K€	Sécurité des habitants
FR Monument aux morts	4 K€	Entretien du devoir de mémoire
 Désendettement	288 K€	Baisse significative de la dette communale

👉 Les points clés à retenir :

- ✓ 888 000 € consacrés aux travaux structurants
- ✓ 288 000 € remboursés pour réduire la dette
- ✓ Modernisation des infrastructures.
- ✓ Sécurisation des réseaux et voiries.
- ✓ Développement des équipements de loisirs.

Il est précisé :

- 38 % des projets sont financés par des aides extérieures, du département, de l'état et de l'Agence Nationale du Sport.
- 62 % sont autofinancés par une gestion maîtrisée de par nos excédents annuels capitalisés.
- Au total :
 - 235 K€ de subventions
 - 101 K€ récupérés en TVA N+1
 - Une dette maîtrisée à fin 2027 et 2030 avec un CRD de : 208 K€

- ✓ Des investissements importants et maîtrisés, utiles,
- ✓ Une situation financière saine,
- ✓ Des marges de Manoeuvre pour l'avenir.

2- Présentation du CFU 2025 provisoire

Mr le maire rappelle que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Ce CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents.

Le CFU provisoire présenté est en cours de consolidation, vérification par les services SGC Castres (souci interne à la DGFIP logiciel HELIOS sur plus de 10 jours en février 2026 ne permettant pas de consolider les données à ce jour) et présente les données suivantes :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	383 022,44	269 492,97	652 515,41
	Recettes réalisées (1)	B	206 425,83	275 025,03	481 450,86
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	377 121,06	442 900,83	820 021,89
	Dépenses réalisées (1)	E	331 662,63	217 998,16	549 660,79
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-125 236,80	57 026,87	-68 209,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-5 901,38	173 407,86	167 506,48
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-131 138,18	230 434,73	99 296,55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-131 138,18	230 434,73	99 296,55

3- Orientations budgétaires 2026 :

Mr le Maire, en lien avec les demandes de subventions déposées auprès des partenaires en 02/2025 propose de débattre sur un programme prévisionnel d'opérations budgétaires d'investissement qui pourraient être reprises par la prochaine équipe de mandature. Ces opérations si validées pourront être inscrites à la section d'investissement 2026 du BP qui sera présenté et voté en séance, le lundi 20 avril prochain.

Le Conseil municipal après échanges propose les opérations suivantes :

- La mise en place d'un système public de vidéo-protection au titre de la sécurisation du domaine public.
- La rénovation thermique du système de chauffage de la Mairie (transition énergétique).
- Les travaux de remaniement et étanchéité, velux du loyer maison communale.
- Petit équipement mobilier salle des fêtes, tables et buvette communale.
- Mise à niveau matériels informatiques mairie
- Renouvellement barrières de sécurité pont de pegneyre et reprise de la pépète parvis mairie.
- L'acquisition d'un véhicule technique, petit camion benne.

Il est entendu que ces opérations seront programmées dans la mesure du bon équilibre de trésorerie de gestion et d'atterrissage budgétaire prévisionnel 2025.

4- Liste électorale issue de la commission de contrôle du 19 février 2026

Mr le Maire indique qu'à l'issue de la commission de contrôle de liste électorale du 19 février 2026 qui a pour but d'examiner en priorité la régularité des inscriptions et radiations des électeurs, la liste se compose au 19 février à 271 électeurs.

Seront ajoutés à cette liste, les inscriptions de cas particuliers dont les inscriptions d'office liées aux jeunes majeurs avant le 10 mars.

5- Organisation du bureau de l'élection municipale du 15 mars 2026

Composition du bureau

Président :
Nicolas TARBES

Secrétaire :
Nadine DUBOS

Assesseurs :

8h00-11h30 : Odile Cadassou, Ghislain Comelli, Jérôme Nougaro
11h30-15h00 : Jean-Marc Ayze, Jean Bernard Niotou, Stéphane Itey
15h00-18h00 : Nadine Dubos, Marie-France Quesada, Nicolas Tarbes

La séance n'appelle pas d'autres sujets ou questions de la part de l'assemblée. Mr le maire clos le dernier Conseil municipal de la mandature 2020/2026 en remerciant les élus et nos agents pour leurs engagements et contributions à l'action publique communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Maire
Nicolas **TARBES**



Le secrétaire de séance
Nadine **DUBOS**

